

LAMBRETТА S.A.F.D.

Société Anonyme Française de Distribution
au Capital de 150.000 F

37-39, rue Octave-Mirbeau
PARIS (17^e)

Notice Descriptive du Vélomoteur

" LAMBRETТА " TYPE J 125

construit par S.A. INNOCENTI, Société Générale pour l'Industrie Métallurgique et Mécanique
81, Via Pitteri à MILAN (Italie)

Marque : LAMBRETТА.

Type : J 125.

Genre : Vélomoteur.

Poids total maximum en charge : 260 kg.

Nombre de places assises y compris le conducteur : 2.

Nom et adresse du Représentant accrédité : LAMBRETТА
- S.A.F.D., 37-39, rue Octave-Mirbeau - PARIS-XVII^e.

I. — CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE.

Nombre d'essieux : 2.

Nombre de roues : 2.

Roue motrice : 1.

Constitution du châssis : coque tôle d'acier.

Groupe moteur et transmission oscillant avec la
roue arrière.

II. — DIMENSIONS ET POIDS.

Empattement	1,190 m
Longueur	1,690 m
Largeur	0,630 m
Hauteur totale	1,030 m
Hauteur libre au-dessus du sol	0,080 m
Poids (avec pleine)	90 kg
Poids maximum autorisé en charge	260 kg

III. — MOTEUR.

Constructeur : INNOCENTI à MILAN (Italie).

Type : à explosion - 2 temps.

Cylindre : 1 vertical.

Alésage : 57 mm.

Course : 48 mm.

Cylindrée : 122,5 cc.

Taux de compression : 7,45 : 1.

Puissance administrative : 1 CV.

Carburant : essence - huile.

Réservoir : 6,2 l.

Régime moteur maximum : 6 600 t/mn.

Correspondant au couple maximum : 3 500 t/mn.

Correspondant à la puissance maximum :
5 300 t/mn.

Echappement silencieux : tube de 30 mm.

Alimentation carburateur : horizontal.

Allumage : par volant magnétique, bobine H.T.
ext.

Antiparasitage : assuré par dispositif agréé pour
lui par la R.T.F.

Refroidissement : par air.

Mise en route : par kick.

Le niveau sonore des bruits produits par le véhicule, mesuré dans les conditions fixées par l'A.M. du 25-10-62, est de : 78,5 dBA.

IV. — TRANSMISSION.

Embrayage à disques multiples fonctionnant dans l'huile.

Boîte de vitesses : 4 vitesses commandées par la poignée gauche du guidon.

Transmission : par chaîne sous carter.

Démultiplication : moteur/boîte 1/3,21.

	Combinaison des vitesses	Rapport de la boîte	Démultiplication totale
1 ^{re} vitesse	1 : 4,36	1 : 13,99	
2 ^e vitesse	1 : 3,14	1 : 10,07	
3 ^e vitesse	1 : 2,31	1 : 7,41	
4 ^e vitesse	1 : 1,79	1 : 5,74	

Pneumatiques : 3 × 10.

Circonférence sous charge : 1,27 m.

Vitesse du véhicule à 1.000 tr/mn du moteur :

1^{re} vitesse 5,45 km/h. environ. |

2^e vitesse 7,56 km/h. environ. |

3^e vitesse 10,28 km/h. environ. |

4^e vitesse 13,25 km/h. environ. |

Vitesse maximum théorique du véhicule :
89 km/h. environ.

Indicateur de vitesse avec prise de mouvement sur le moyeu de roue avant.

V. — SUSPENSION.

Avant : par biellettes oscillantes et ressorts hélicoïdaux.

Arrière : par ressorts hélicoïdaux et un amortisseur hydraulique.

VI. — DIRECTION.

Directe.

VII. — FREINS.

Avant : à tambour commandé par câble et poignée sur guidon.

Diamètre intérieur du tambour : 150 mm.

Largeur patins de freins : 22 mm.

Surface de freinage : 66,77 cm².

Arrière : à tambour commandé par câble et pédale.

Diamètre intérieur du tambour : 150 mm.

Largeur patins de freins : 22 mm.

Surface de freinage : 66,77 cm².

VIII. — CARROSSERIE.

Scooter solo ou avec siège arrière.

IX. — ÉCLAIRAGE.

Feux de route, de croisement et de position dans l'ensemble optique; type agréé en France et en Italie.

Feu rouge arrière, dispositif réfléchissant; type agréé en France et en Italie.

X. — DIVERS.

Rétroviseur.

Avertisseur électrique: type agréé en France et en Italie.

Numéro d'ordre dans la série du type: poinçonné sur le châssis, côté kick, sous le flanc droit.

Numérotage dans la série du type commencé au N° 600 001: scooter avec boîte 3 vitesses, est terminé au N° 622 000.

Le numérotage dans la série du type recommence au N° 150 001: scooter avec boîte 4 vitesses.

Le N° de série du moteur: poinçonné sur le carter moteur, côté kick sous le carburateur.

Plaque du constructeur: fixée sur le côté droit du châssis au niveau de la côte centrale.

PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du Constructeur, les 28 juin 1965 et 28 septembre 1965, que le véhicule N° 608549 à moteur N° 608335, ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série Lambretta type J 125, satisfait aux dispositions des articles R 104, R 169, R 170 et R 172 à R 183 — en ce qui concerne pour l'article R 182 l'application de l'article R 97 — du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application. (Compte tenu des accords de réciprocité franco-italiens).

VU et approuvé.

Enregistré sous le N° AU-558-65.

A Paris, le 29 septembre 1965.

L'Ingénieur en Chef des Mines.

(Signé: PROUST.)

VU :

Paris, le 29 septembre 1965.

(Signé: ARNOUIL.)

L'Ingénieur des Mines.

A Paris, le 29 septembre 1965.

L'Ingénieur des T.P.E. (Mines).

(Signé: FLAGEOLET.)

REG. AU - N° 7-67

La notice ci-dessus, précédant le procès-verbal de réception a été mise à jour conformément aux lettres ministérielles des 2 octobre et 3 décembre 1930 et à l'arrêté ministériel du 17 juillet 1954. Les prescriptions réglementaires restent satisfaites et aucun changement n'a été apporté aux éléments servant de base pour le calcul de la puissance.

Cette mise à jour est applicable aux véhicules dont le N° dans la nouvelle série commence au N° 150 001, l'ancienne numérotation ayant été arrêtée au N° 622 000.

Vu et approuvé.

Enregistré sous le N° AU-7-67.

A Paris, le 13 janvier 1967.

L'Ingénieur en Chef des Mines,

(signé: PROUST.)

VU :

Paris, le 13 janvier 1967.

L'Ingénieur des Mines,

(signé: ARNOUIL.)

A Paris, le 13 janvier 1967.

L'Ingénieur Divisionnaire
des T.P.E. (Mines),
(signé: FLAGEOLET.)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, H. WILLAME, Représentant dûment accrédité de la LAMBRETTA S.A.F.D., certifie :

a) que le véhicule :

1. Genre: *Vélomoteur.*

2. Marque: *LAMBRETTA.*

3. Type: *« J 125 ».*

4. Numéro dans la série du type :

5. Source d'énergie: *Essence.*

5b. Cylindrée: *122,5 cc.*

6. Puissance administrative: *1 CV.*

7. Carrosserie: *Scooter solo ou avec siège arrière.*

8. Nombre de places assises: *1 ou 2.*

9. Charge utile: *170 kg.*

10. Poids à vide: *90 kg.*

11. Poids total autorisé en charge: *260 kg.*

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) que le véhicule sort de nos magasins le :

pour être livré à :

Fait à

, le